

Un engagement fort

de l'Université Claude
Bernard Lyon 1 :

Les chartes égalité et diversité

La charte de la diversité et de la lutte contre les discriminations et la nouvelle version de la charte pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes ont été votées à l'unanimité au Conseil d'Administration du 28 novembre 2017.

Elles sont toutes les deux consultables sur notre site.

Les chartes égalité et diversité engagent l'Université qui assure une politique d'égalité vis-à-vis des étudiant-e-s, de l'ensemble des personnels (enseignants, enseignants chercheurs, administratifs ou techniques). Plusieurs services et instances sont associés pour agir au plus près des besoins de chaque interlocuteur.

L'ensemble des textes réglementaires sur les questions d'égalité, de diversité, d'inclusion... sont en liens sur le blog de la mission Égalité-Diversité.

Nous contacter

Mission Égalité-Diversité :
egalite-diversite@univ-lyon1.fr
Chargée de mission : Aurélie Olivesi

Signalement harcèlement ou discrimination : <http://signalement.univ-lyon1.fr>

Contact médiateur : <http://bit.ly/mediateurlyon1>

Suivant les difficultés traversées, les procédures pour des recours sont en ligne sur l'intranet de l'Université et le portail étudiant.

NOTRE BLOG

egalite-diversite.univ-lyon1.fr



Université Claude Bernard Lyon 1



Depuis 2004, la Mission Égalité devenue Mission Égalité-Diversité en 2016 porte la politique de l'établissement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et contre tout type de discriminations au sein de l'Université.

Elle veille à ce que le principe d'égalité, la lutte contre les discriminations, une communication et des actions non stéréotypées soient intégrées aux réflexions, à tous les projets et actions de l'établissement.

La Mission Égalité-Diversité agit également en matière de prévention et de sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes, homophobes et transphobes. Elle constitue un espace de ressource pour toutes ces questions.

L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

De 2004 à 2016, la mission égalité a principalement œuvré à mettre en place une politique visant l'égalité entre les femmes et les hommes. La charte pour l'égalité prévoit qu'elle agisse dans les domaines de la vie universitaire, de la production de données, de la lutte contre les stéréotypes dans les orientations, les formations et les métiers, ainsi que dans la prévention du harcèlement et des violences sexuelles et sexistes.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

En 2016 elle devient Mission Égalité-Diversité. Elle s'attache à combattre les discriminations au sein de l'Université, sous toutes les formes et dans tous les domaines, que ces discriminations se fondent sur des critères définis par la loi ou pas (article 225.1 du Code pénal) La mission est attentive au respect des différences et à la promotion d'un vivre ensemble respectueux de la diversité. Une « cellule d'écoute et de traitement des situations de discrimination » est chargée à la fois de traiter les dossiers individuels dont elle pourrait être saisie (accueil, orientation) et de formuler des préconisations pour éviter les faits de discriminations.

Contact : <http://signalement.univ-lyon1.fr>

HOMOPHOBIE

La Mission Égalité-Diversité est attentive aux discriminations homophobes et transphobes vis-à-vis des étudiant-e-s ou des membres du personnel.

Contact : <http://signalement.univ-lyon1.fr>



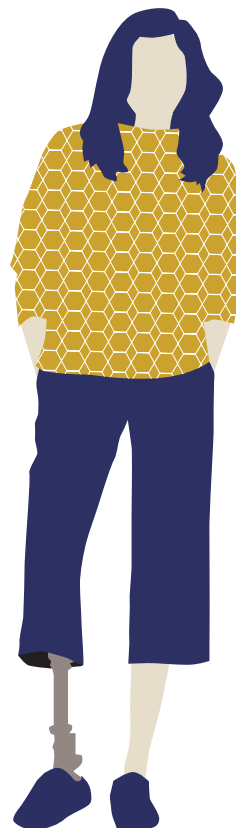
HARCÈLEMENT

L'Université Lyon 1 est engagée et vigilante aux faits de harcèlement sexuel et moral. À cet effet, elle s'est dotée d'un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de suivi des victimes de violence et de harcèlements moraux ou sexuels. L'Université diffuse à la communauté Lyon 1 des informations sur les droits et l'aide aux victimes et prend, le cas échéant, les mesures nécessaires à leur accompagnement. De façon générale, elle est vigilante aux situations potentiellement génératrices de violences et à la sensibilisation de toutes et tous.

Signalement harcèlement : <http://signalement.univ-lyon1.fr>

L'INCLUSION / LE HANDICAP

Le rôle de la Mission Égalité-Diversité sur la question du handicap est une action d'écoute et d'orientation de la demande. Les étudiantes et les étudiants sont reçu-e-s et accompagné-e-s par la Mission Handicap, les personnels par la correspondante RH dédiée à cette question. La Mission Égalité demeure, tout au long de ce processus, vigilante aux autres discriminations qui peuvent impacter la vie d'une personne en situation de handicap et ajouter aux difficultés qu'elle peut rencontrer. Ces trois équipes travaillent donc main dans la main pour un meilleur accompagnement de l'ensemble des usagers de l'Université.



MODULEO OU LA LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES

Le Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle des Étudiantes et des Étudiants de l'université (SOIE) organise un module *ModuleO* (Module pédagogique d'Éducation à l'Orientation). Il s'inscrit dans les parcours de licence dans les enseignements sur le projet personnel et professionnel. En les amenant à une réflexion sur les représentations qu'elles et qu'ils se font des filières et des métiers, ce module initie une prise de conscience des inégalités professionnelles dans les différents métiers et débouchés professionnels. Ce module innovant a ainsi pour objectif d'encourager une plus grande mixité dans les filières de formation d'enseignement supérieur et dans les métiers.

Contact : soie.univ-lyon1.fr
soie@univ-lyon1.fr

